



LYCEE FRANÇAIS MONTAIGNE

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT N° 2**

Séance du Jeudi 17 mars 2022

La Présidente :

La/ Le Secrétaire de Séance :

LYCEE FRANÇAIS MONTAIGNE

Tableau de présence des membres du Conseil d'Etablissement n°2 du 17 mars 2022

Qualités	Noms	P	E	A	Qualités	Noms	P	E	A	
MEMBRES DE L'ADMINISTRATION					MEMBRES A TITRE CONSULTATIF					
COCAC	REGNAUT Judikaël		X		Consul				X	
Cheffe d'établissement	LISNIC Agnès	X			Conseiller / Conseillère consulaire				X	
DAF	N'GOM Véronique	X			Vice-président CVL		X			
Directeur du primaire	SARBONNE Olivier	X			Présidente de l'APE		X			
CPE	ALINGUE Elodia	X			Trésorier de l'APE		X			
REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION 1^{er} degré										
Titulaires	CHAPPUIS Estelle	X			Suppléants					
	TAROUM Baudouin	X								
REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION 2nd degré										
Titulaires	THIAM Khadidiatou				Suppléants	JAN DE LA GILLARDAIE Pierre	X			
	MADIREBAYE Hervé	X				DJEKORNOM Elias				
REPRESENTANT ELUS DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS, SOCIAUX, DE SANTE, TECHNIQUE, OUVRIERS ET DE SERVICE										
Titulaires	REMADJI Gwladys	X			Suppléants					
REPRESENTANT ELUS DES PARENTS D'ELEVES										
Titulaires	N'DAYE Daro	X			Suppléants					
	MOREAU Jean Christophe	X								
	BADART Charlotte	X								
REPRESENTANT ELUS DESELEVES										
Titulaires	ARTINE Inas		X		Suppléants					
	ATTEIB Sheyma		X							

QUORUM ATTEINT : OUI NON

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

- I. Questions relatives au fonctionnement
 1. Adoption de l'ordre du jour
 2. Adoption du PV du CE du lundi 8 novembre 2021
 3. Calendrier scolaire 2022 - 2023
 4. Protocole sanitaire

- II. Questions relatives au domaine budgétaire
 1. Budget 2022
 2. Prévisions Travaux 2022

- III. Questions relatives aux domaines pédagogiques et éducatifs
 1. Compte rendu du conseil d'école du 15 février 2022
 2. Rentrée 2022 :
 - Campagnes de réinscriptions et d'inscriptions
 - Effectifs et carte scolaire
 3. Projet d'établissement 2022 – 2025 : Résultats Audit

- IV. Questions diverses

Le quorum étant atteint avec 11 membres présents, Madame la Provisoire ouvre la séance à 17 heures 32. Monsieur Pierre JAN DE LAGILARDAIE est nommé secrétaire de séance.

I. Questions relatives au fonctionnement :

1. Adoption de l'ordre du jour

Madame la Provisoire soumet au vote des membres présents l'ordre du jour

Conditions du vote :

Votants : 12

Pour : 12

Contre : /

Abstention : /

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des votants.

2. Adoption du PV du CE du lundi 8 novembre 2021

Madame la Provisoire soumet au vote des membres présents le PV du CE du lundi 8 novembre 2021

Conditions du vote :

Votants : 12

Pour : 11

Contre : /

Abstention : 1

Le PV du CE du lundi 8 novembre 2021 est adopté à la majorité des votants.

Arrivée de madame Anne Mavier, Adjointe à la coopération éducative

3. Calendrier scolaire 2022 – 2023

Madame LISNIC rappelle les incompréhensions des personnels concernant le calendrier de l'année scolaire 2021-2022. Le départ en congés au premier juillet 2022 a contraint à travailler un certain nombre de samedis, sans que cela soit pleinement compris et accepté.

Il a donc été décidé de mieux informer l'ensemble des personnels et des instances.

En partant de la maquette de calendrier de l'IEN de zone, trois possibilités ont été proposées en tenant compte des contraintes propres au primaire en termes de jours et de quotité horaire.

Les trois propositions sont les suivantes :

1. Proposition n°1 : Finir au 7 juillet avec les jours fériés du calendrier tchadien et ajout du lundi de Pâques et du Lundi de Pentecôte. Cela donne plusieurs jours fériés sans samedi travaillé. La permanence administrative aura lieu du 7 au 14 juillet 2022.
2. Proposition n°2 : Finir au 30 juin avec trois samedis travaillés pour compenser les jours fériés du calendrier tchadien. Les samedis travaillés ne peuvent l'être que sur les semaines où l'amplitude horaire ne dépasse pas 26 heures. Le samedi de la semaine de pré rentré et de rentrée des élèves serait travaillé.
3. Proposition n°3 : Finir au 4 juillet, avec les jours fériés du calendrier tchadien. Le samedi de la semaine de pré rentrée et de rentré des élèves serait travaillé. La permanence administrative se terminerait le 7 juillet.

Après consultation des personnels en conseil des maîtres et en conseil pédagogique, la proposition n°3 a été plébiscitée à une large majorité.

Madame la Provisure souligne par ailleurs la nécessité de repenser la fin de l'année (ateliers, cours, accompagnement de l'élève) afin de garder le plus grand nombre d'élèves jusqu'à la fin de l'année.

Madame la Provisure demande l'avis des membres du Conseil d'établissement sur les différentes propositions. Un avis favorable est prononcé à l'unanimité sur la proposition n°3.

4. Protocole sanitaire

Au vu des indicateurs de la situation sanitaire, en accord avec les autorités compétentes, il a été décidé de passer au niveau 1 du protocole sanitaire. Le port du masque n'est plus obligatoire ni en intérieur ni à l'extérieur mais peut continuer à être porté si cela est souhaité. Les gestes barrière sont maintenus.

II. Questions relatives au domaine budgétaire et comptable

L'assemblée générale des parents d'élèves a eu lieu. Messieurs N'Diaye et Moreau, membres du Conseil d'établissement, sont également membres du bureau de l'Association des Parents d'élèves.

1. Budget 2022

Madame N'GOM, DAF, présente le budget 2022

Trésorerie au 17 mars 2003	1 105 000 000
Dont une réserve pour investissement sous forme de Dépôt à terme	600 000 000

Un document, exposant les recettes et les dépenses prévues, est remis aux membres du Conseil d'enseignement.

Plusieurs précisions sont apportées :

Les arriérés de droits d'écolage sont de 135 000 000. Sur cette somme :

- 53 millions d'impayés « inquiétants » avec des familles qui bénéficient de plans de règlement mais ne suivent pas leurs engagements
- 26 millions de refus de bourses qui sont bien plus préoccupants car les familles indiquent être sans ressources. Le refus de bourse ne peut pas amener directement la déscolarisation des enfants : il est fondé sur un doute raisonnable quant à l'existence d'autres revenus ou le caractère incomplet des dossiers.

Une commission « impayés » sera mise en place lors de la période de réinscriptions, pour étudier les dossiers des familles qui accumulent les impayés et font uniquement des paiements partiels. L'objectif est de cerner les difficultés et de mettre en place de nouveaux plans de paiement afin de maintenir la scolarisation des enfants. Néanmoins, il est envisagé de refuser des réinscriptions enfants pour la rentrée de septembre 2022 pour les situations dans lesquelles il n'y a aucune volonté des familles de répondre favorablement aux propositions de l'établissement.

Les charges de personnel représentent 54% du budget, ce qui est conséquent sans être un facteur préoccupant.

Il est rappelé que l'AEFE participe chaque année en prenant en charge 100% des salaires des expatriés et 56% des salaires des professeurs résidents

Monsieur MOREAU, représentant des parents, interroge Madame N'GOM sur ce que recouvre le compte 613. Il s'agit de la location des logements des professeurs résidents : une partie du coût soit un montant de 103Mfcfa est compensé par la participation des professeurs résidents soit un montant de 39Mfcfa.

2. Prévisions travaux 2022

Il est prévu une augmentation de 2% des droits de scolarité (soit 33 millions) qui seront principalement investis dans la réfection de la cour de l'école primaire et le changement des fenêtres qui s'ajoutent aux 52 millions d'investissement courants.

En investissement, le rachat d'ordinateurs est prévu dans l'exercice budgétaire, afin de remplacer immédiatement tout matériel défectueux ou en obsolescence

Une réflexion plus générale doit être menée sur les perspectives immobilières, en particulier les infrastructures sportives. La question du temps scolaire et de la journée continue devra être aussi posée puisqu'elle engendrerait des dépenses occasionnées par la nécessité de dégager des espaces de restauration.

III. Questions relatives aux domaines pédagogiques et éducatifs

1. Compte rendu du conseil d'école du 15 février 2022

Monsieur SARBONNE, directeur du primaire, fait le compte rendu du dernier conseil d'école. Il souligne les résultats positifs et encourageants de l'action de fluence, et des actions autour de la lecture comme « Silence on lit ». Le projet « Momo et Lolotte » se révèle également très fructueux.

Au 3^{ème} trimestre, l'établissement s'est engagé dans le projet solidaire Course contre la faim, en partenariat avec l'association ACF. Une information pour sensibiliser les élèves aura lieu le 10 mai sur l'ensemble du primaire et les classes de 6^{ème} à 4^{ème}. La course contre la faim aura lieu le 20 mai.

Monsieur SARBONNE fait également un état des lieux des activités sur le périscolaire.

2. Rentrée 2022

- Campagne de réinscriptions et d'inscriptions

L'objectif est d'avoir un premier état des lieux des effectifs pour la première semaine de juin. La communication sera effectuée via le site web, Pronote et par mails.

Les inscriptions et réinscriptions se font sur une période d'un mois, sans différencier les élèves français, tchadiens ou d'autres nationalité.

Pour ce qui est des procédures numérisées de réinscription parfois altérées, madame la Provisoire évoque la plateforme EDUCA qui a été évoquée lors du Séminaire des personnels d'encadrement de la ZAC dont l'investissement serait coûteux mais qui apporte de nombreux avantages.

Concernant les élèves partants, il est souhaité une enquête anonyme afin de cerner les motifs de départ et les lieux scolaires d'accueil. Cela permettrait de comprendre la diminution des effectifs entre primaire et secondaire et de savoir où partent les anciens élèves.

- Effectifs et carte scolaire

L'établissement a nourri une communication dense afin de recruter sur les postes de résidents. Suite à une jurisprudence, le recrutement de résidents a été bloqué et n'est possible que si les candidates ou candidats résident déjà dans le pays demandé. Un nouveau décret, porteur de nouveaux statuts, est en cours sans qu'il soit possible de mesurer les chances de validation pour la prochaine rentrée scolaire.

3. Projet d'établissement 2022 - 2026 : Résultats Audit

Madame la Provisure précise que les résultats de l'audit seront présentés aux enseignants le 6 avril. La présentation pour les élèves aura lieu le 8 avril dans la journée et celle à destination des parents aura lieu le samedi 9 avril dans la matinée.

Plus de 60% des personnels ont répondu, 35% des familles et 69 % des élèves, ce qui constitue des données plutôt positives. Les propositions et remarques ont été dépouillées par la Provisure et trois enseignantes. Un des éléments dominants est que la majorité des items est dans une tendance positive mais sans être dans l'excellence.

L'audit fait apparaître certaines insuffisances parfois importantes. Certains points existants doivent être améliorés, ce qui constitue le sens d'un projet d'établissement.

Parmi les points d'amélioration, certains sont évoqués

1. La gestion du temps, en particulier l'organisation de la pause méridienne, et des espaces : plateau sportif, restauration ...
2. L'accompagnement des élèves : bien perçu par la famille, le retour est moins positif chez les enseignants et chez les élèves qui trouvent insuffisant l'aide apportée aux élèves en grande difficulté.
3. Les valeurs de l'école : 25 à 30% des sondés, toutes parties prenantes confondues, considèrent que la laïcité ne se vit pas véritablement dans l'établissement.
4. La coéducation : les familles pourraient plus venir et sont demandeuses.
5. Le travail d'équipes, en décroissant l'inter degrés et en construisant davantage de projets interdisciplinaires.

L'audit complet sera transmis aux personnels, c'est un document interne qui n'a pas vocation à être diffusé. Le projet d'établissement découlera de ce rapport d'auto-évaluation et du tableau de bord .

IV. Questions diverses

Madame la Provisure tient à faire remarquer que les formateurs venus soulignent la qualité d'écoute des enseignants et que la sortie de la pandémie permet d'envisager la suite sous des auspices plus favorables.

Madame ALINGUE revient sur la visite du poète Nimrod le 17 mars et sur les nombreuses initiatives mises en place dans le cadre du mois des droits des femmes. Une expérience sportive *boxe* en partenariat avec Barkhane est prévue pour les filles de seconde la semaine du 21 mars. Madame la Provisure souligne toute l'importance de ces actions autour de l'égalité filles – garçons et ce, dès le primaire afin de faire vivre les valeurs portées par les établissements français à l'étranger.

L'ordre du jour étant épuisé, et en l'absence de questions diverses, madame la Provisure remercie l'ensemble des membres pour leur présence et clôt la séance à 19 heures 30.

La présidente

Le secrétaire de séance